

Propriété publique et planification (Entreprises publiques non financières), par PIERRE BAUCHET. Un vol., 5¼ po. X 7¼, relié, 352 pages. — ÉDITIONS CUJAS, 19, rue Cujas, Paris, 1962

Jean Lotte

Volume 40, Number 2, July–September 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002850ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002850ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lotte, J. (1964). Review of [*Propriété publique et planification (Entreprises publiques non financières)*, par PIERRE BAUCHET. Un vol., 5¼ po. X 7¼, relié, 352 pages. — ÉDITIONS CUJAS, 19, rue Cujas, Paris, 1962]. *L'Actualité économique*, 40(2), 444–446. <https://doi.org/10.7202/1002850ar>

ou Jean Baboulene, vont au delà de cette optique et essayent de répondre à des questions qui se posent au niveau mondial. Ils se demandent notamment si l'Europe a encore une mission et si elle va s'intégrer dans la communauté mondiale en tant qu'un de ses membres, ou en tant que son *leader*.

« Je ne suis pas sûr, note André Piettre, qu'il n'y ait pas, dans certains peuples opprimés d'au delà du rideau de fer et par delà le dogmatisme des cercles officiels, un espoir qui n'ose dire son nom... tout comme il existe de l'autre côté de l'Atlantique, (le fait est évident et émouvant en Amérique du Sud, il n'est pas inexistant en Amérique du Nord) un appel, ou du moins une référence permanente aux valeurs de l'Europe ». Et Jean Rivero ajoute à cela cette précision qui semble très pertinente : « Le repli sur soi, pour l'Europe, serait le pire des relements, et la plus irréparable des chutes ; la chute dans la médiocrité. Or, l'Europe a pu être injuste, rapace, cruelle, on peut tout lui reprocher, sauf précisément d'avoir été médiocre ».

À notre époque, toutefois, il est difficile de concevoir une Europe qui se limiterait uniquement aux rapports d'ordre culturel, tout en restant, sur le plan économique, une entité totalement distincte, entourée de barrières douanières du Marché Commun. À cette objection l'ouvrage répond indirectement, car les auteurs constatent d'une façon quasi unanime, qu'il s'agit d'organiser l'unité européenne, d'aplanir les difficultés auxquelles elle doit faire face et de s'attaquer ensuite à l'objectif fondamental, sans doute, mais réalisable seulement à longue échéance, des rapports économiques avec le monde environnant.

M. Georges Desmottes, Mlle Aline Coutrot, MM. Albert Genin, Daniel Pepy, Pierre Bauchet et Maurice Byé, discutent des problèmes juridiques, sociaux, politiques et économiques que devront résoudre les gouvernements afin que puisse naître cette notion d'Européen, que l'Amérique est déjà en train d'envier au vieux monde. « L'étape économique actuelle sera, à certains égards, plus dure que la précédente, conclut André Lebreton, mais l'exercice et la pression de la liberté stimulent la cohésion des efforts. »

En somme, les auteurs font confiance, en quelque sorte, à la bonne volonté des peuples occidentaux ; attitude optimiste, sans doute, mais qui à long terme peut se révéler juste à condition que la conjoncture économique apporte aux Européens la prospérité et le bien-être, car l'Europe sera d'autant plus unie qu'elle n'aura rien à envier à l'Amérique...
Alice Poznanska

Propriété publique et planification (Entreprises publiques non financières), par PIERRE BAUCHET. Un vol., 5¼ po. × 7¼, relié, 352 pages. — ÉDITIONS CUVAS, 19, rue Cujas, Paris, 1962.

L'auteur, M. Pierre Bauchet, ancien chargé de mission au Commissariat général au Plan français, actuellement professeur de Faculté et directeur des études à l'École normale d'Administration, est un économiste français fort connu, qui a déjà publié un ouvrage qui a fait autorité : *L'expérience française de planification*.

Ici, toujours en se référant à l'expérience française, il s'attaque au problème de la propriété publique, de ce qu'on appelle couramment « les entreprises nationalisées », en posant deux questions essentielles à leur sujet : les entreprises publiques sont-elles des centres de décision rationnelle ? Sont-elles des instruments de réalisation de la politique économique ?

Sont-elles des centres de décision rationnelle ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord définir la rationalité souhaitable. L'auteur montre les insuffisances des analyses de type parétien pour définir de façon pratique les conditions de l'intérêt général, et reprend les conditions traditionnelles, et marginalistes, de l'optimum. Il montre alors qu'en matière de prix la tarification des produits doit se faire au coût marginal, et non au coût moyen, même pour les entreprises nationalisées, mais il souligne aussi les difficultés d'application de ce principe, dues en particulier à l'inélasticité de certains équipements qui rendent les courbes de coûts discontinues. Il est partisan de systèmes du type des péages pour se rapprocher du coût marginal. En ce qui concerne l'investissement, il rappelle les critères de rentabilité, d'économie du capital, d'équilibre intersectoriel.

Passant à la réalité, il constate alors qu'en France, pour les investissements, si les entreprises publiques qui sont en concurrence avec des entreprises privées ne bénéficient d'aucun privilège de financement, il n'en est pas de même des autres ; d'autre part, si des progrès continus rationalisent toujours plus l'investissement, il y a encore beaucoup à faire. Quant aux prix, on relève des interventions gouvernementales regrettables, des tentatives de tarification au coût marginal, et des politiques appelées pudiquement « a-rationnelles ». La politique des salaires et du personnel se révèle aussi incertaine, à cause des contraintes gouvernementales.

Les entreprises publiques sont-elles des instruments de réalisation de la politique économique ? M. Bauchet explique qu'un secteur public plus étendu atténuerait les difficultés existant dans certains domaines : dans celui de la consommation, il pourrait promouvoir certaines consommations importantes mais délaissées, et régulariser les revenus et la demande dans une économie où il y a de fortes tensions inflationnistes ; dans celui des investissements, il pourrait rendre plus facile la mutation des secteurs en régression ou à faible rentabilité, et entraîner des investissements dans nombre d'activités du secteur privé. En d'autres termes, l'appropriation publique peut se révéler un facteur de croissance.

Cette partie, très intéressante, ne nous paraît cependant pas assez étoffée : si les arguments avancés sont justes, leur présentation, un peu trop rapide, n'est pas de nature à convaincre une partie de ceux qui, encore aujourd'hui, ne nourrissent que des préventions à l'encontre des nationalisations.

Mais, pour que l'entreprise publique joue un rôle dans la croissance, il faut bien entendu qu'elle soit soumise aux décisions globales de politique économique. Dans le cas français, si sa direction appartient en fait aux fonctionnaires et aux techniciens, dans des conditions telles d'ailleurs qu'un retour à une certaine cogestion serait souhaitable, les contrôles et les normes d'action qu'on veut lui

imposer sont si divers et contradictoires qu'elle en profite pour se donner une indépendance imprévue et non souhaitable. Le pouvoir n'a pas su se définir une politique des entreprises publiques.

Ce livre devrait être lu par tous ceux qu'intéresse le problème des nationalisations. La richesse des réflexions, qui couvrent l'une des plus importantes expériences d'après-guerre, dépasse le cadre strict de cette expérience et ne peut que leur être profitable. Toutefois, il faut ajouter pour le lecteur qui ne connaît pas autrement les nationalisations en France, qu'il s'agit là d'une censure sévère, et normale, mais qui ne doit pas faire oublier les immenses services que les nationalisations ont rendu, et continuent à rendre, à l'économie française.

Une critique pour terminer : pourquoi ce titre ? L'auteur examine toutes les implications économiques de l'entreprise publique et en particulier ses liens avec la politique économique générale, mais il n'y est pas question essentiellement de la planification.

Jean Lotte

Cinq semaines de lutte sociale, par VALMY FÉAUX. Un vol., 6½ po. × 9½, relié, 255 pages. — ÉDITIONS DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, 1963.

L'histoire de la grève qui éclata et se propagea en Belgique, au cours de 1960-61, est encore assez mal connue et l'ouvrage de Valmy Féaux est d'autant plus important que l'auteur se base sur une abondante documentation et relate les événements au jour le jour. Tout d'abord, on constate à quel point le syndicalisme belge diffère de celui qui existe en Amérique et à quel point les réactions des masses ouvrières y sont plus incontrôlables. Il y a lieu de rappeler, cependant, que la grève belge a eu une coloration nationaliste, qu'elle fut marquée par des manifestations des socialistes Wallons contre les socialistes Flamands et qu'elle entraîna la démission du cabinet Eyskens. D'ailleurs, comparés à la Wallonie, les « historiogrammes » des régions flamandes du pays indiquaient dès le début une amplitude de grève bien moins grande et c'est seulement par la suite que la solidarité ouvrière a joué pleinement son rôle à travers l'ensemble du pays.

Les syndicats ont réclamé, sans doute, l'amélioration des rapports entre le patronat et les masses ouvrières, mais ils se sont élevés également contre les projets de loi linguistique ; preuve on ne peut plus flagrante que certains phénomènes belges, sociaux et politiques, sont indissolublement liés et qu'il est difficile d'obtenir, dans ces conditions, un mouvement homogène.

Le livre *Cinq semaines de lutte sociale* représente, en somme, une image objective des mouvements sociaux de 1960-61 qu'on peut fort bien transposer dans le cadre d'autres pays et d'autres régions du monde, où les revendications de minorités nationales occupent une très large place et influencent, d'une façon particulière, les revendications sociales proprement dites.

Alice Poznanska